

# Comment se préparer à la retraite ?



La retraite marque une nouvelle étape de vie, qui se prépare avec soin pour en profiter pleinement! Démarches administratives, choix financiers, organisation personnelle: mieux vaut anticiper.

Découvrez notre **check-list** de retraite pratique pour avancer pas à pas vers une retraite sereine.

## Dès 50 ans

### 1. Clarifier votre projet de vie à la retraite

Quels sont vos projets de retraite: voyager, déménager pour un logement plus petit ou rester dans votre cadre actuel? Ces choix donneront une direction claire à vos futures décisions de retraite.

### 2. Faire l'inventaire de votre patrimoine et de vos engagements

En comparant vos actifs (comptes bancaires, biens immobiliers, assurances vie) avec vos passifs (hypothèques, crédits privés, autres dettes) vous constituerez un inventaire de votre patrimoine pour mieux planifier l'avenir.

### 3. Établir un budget pour la retraite

Quel sera votre budget à la retraite? Anticiper vos besoins futurs vous aidera à vous fixer un objectif d'épargne pour ces prochaines années.

### 4. Demander un extrait AVS

Vous pouvez demander un extrait de votre 1<sup>er</sup> pilier ou une estimation de votre rente, pour repérer les éventuelles lacunes de cotisation, en vous connectant sur le site internet [www.avs-ai.ch](http://www.avs-ai.ch), rubrique « Mémento et formulaires ».

### 5. Obtenir une vue d'ensemble de votre 2<sup>e</sup> pilier

Vous pouvez demander des projections à votre caisse de pension pour une retraite anticipée ou à l'âge de référence AVS de 65 ans ainsi que les possibilités que vous avez pour améliorer vos revenus à la retraite.

### 6. Épargner, compléter votre prévoyance

En vue de la retraite, les rachats d'années de cotisations auprès de votre caisse de pension ou l'alimentation de votre 3<sup>e</sup> pilier peuvent aider à améliorer votre prévoyance.

## Tips: Organiser votre administratif en centralisant les documents clés!

## 5 ans avant

### 1. Définir l'âge de votre départ à la retraite

Est-ce que vous souhaitez partir à la retraite à l'âge légal, anticiper votre départ ou au contraire prolonger votre activité professionnelle? À noter qu'un départ anticipé demande une préparation financière spécifique, car vos rentes seront réduites.

### 2. Se renseigner sur les choix du 2<sup>e</sup> pilier

Le choix entre rente, capital ou combinaison dépend de la situation familiale, financière, de l'état de santé et de la fiscalité. Cette décision est définitive et nous vous conseillons de vous faire accompagner par un conseiller pour évaluer toutes les options.

### 3. Contrôler les délais d'annonce auprès de la caisse de pension

Il est essentiel d'informer votre caisse de pension de vos choix dans les délais, généralement entre 1 et 12 mois avant la retraite. C'est aussi le dernier moment pour envisager un rachat d'années de cotisations, en gardant à l'esprit que si vous le faites moins de 3 ans avant votre retraite, vous ne pourrez plus demander de capital.

### 4. Planifier l'échéance de vos prestations de 3<sup>e</sup> pilier

En contrôlant l'échéance de vos polices d'assurance vie et/ou comptes 3<sup>e</sup> pilier, vous pouvez répartir au mieux les versements de ces prestations selon vos besoins, en particulier pour combler vos revenus en cas de retraite anticipée.

### 5. Réfléchir à votre situation de logement

Il s'agit d'évaluer si votre logement actuel restera adapté à la retraite, en tenant compte de l'accessibilité, des coûts et de l'entretien. Selon vos besoins et votre situation financière, rester, déménager, vendre ou adapter le logement peut être envisagé.

### 6. Clarifier votre stratégie patrimoniale

Comment souhaitez-vous transmettre votre patrimoine? La rédaction d'un testament et la communication de vos intentions à vos proches permettent d'éviter des conflits et de faciliter la succession.

### 7. Concevoir une planification financière détaillée

Faire le point sur vos revenus, dépenses, avoirs et dettes vous permet d'avoir une vision claire de votre retraite. Une planification détaillée vous aide à anticiper vos besoins, à combler d'éventuelles lacunes et à optimiser vos excédents.

# Comment se préparer à la retraite ?



La retraite marque une nouvelle étape de vie, qui se prépare avec soin pour en profiter pleinement! Démarches administratives, choix financiers, organisation personnelle: mieux vaut anticiper.

Découvrez notre **check-list** de retraite pratique pour avancer pas à pas vers une retraite sereine.

## 1 an avant

- 1. Confirmer votre choix final** Après avoir étudié tous les aspects liés à votre retraite, validez le type de prestation (rente, capital ou une combinaison des deux). Ce choix doit être cohérent avec votre situation personnelle et financière, pour avancer sereinement vers cette nouvelle étape.
- 2. Vérifier et optimiser les stratégies de placement et la fiscalité** Avant la retraite, vous pouvez analyser vos placements pour vous assurer qu'ils répondent à vos nouveaux besoins. Cela vous permet d'ajuster votre stratégie pour protéger votre capital, générer un revenu régulier et tirer parti des possibilités d'optimisation fiscale.
- 3. Organiser votre départ du travail** Vous pouvez préparer votre départ en discutant avec votre employeur des modalités de fin de contrat et d'un éventuel passage progressif à la retraite. Un départ bien organisé favorise une transition harmonieuse et valorise votre parcours.

## 3-6 mois avant

- 1. Annoncer la date de votre retraite à votre employeur** La notification officielle de la date de départ, respectant les délais contractuels, permet d'organiser la relève et les démarches administratives. Elle marque également le début de la transition vers cette nouvelle étape de vie.
- 2. Déposer la demande de rente AVS** La demande de rente AVS doit être déposée environ 3 à 6 mois avant l'âge légal de la retraite. Remplir soigneusement le formulaire et joindre tous les justificatifs requis est essentiel. Un dépôt dans les délais assure le versement ponctuel de votre rente.
- 3. Contrôler les décisions AVS et LPP** La lecture attentive des décisions de rente AVS et LPP permet de vérifier montants, dates et informations personnelles. Un contrôle rigoureux assure que les revenus correspondent aux droits acquis.
- 4. Souscrire une assurance-accidents privée** Après la retraite, l'employeur ne couvre plus le risque d'accidents. L'ajout d'une couverture accident à votre assurance maladie garantit la prise en charge des frais médicaux et peut être adaptée selon vos besoins.

